



ENGAGEMENT SPORTIF

Prise en charge par un entraînement national

Saison 2017-2018

Pour que nos athlètes évoluent, le Club a proposé d'engager un entraîneur national en accord avec les parents et sans obligation.

En signant cet engagement, l'athlète et ses parents s'engagent à fournir un chèque de caution de 150€ et à respecter les conditions de l'engagement qui sont les suivantes :

- Les frais de stage et d'hébergement d'un entraîneur national seront pris en charge par les participants et le montant global des frais sera divisé par le nombre de participants.
- Dès la signature de l'engagement, les stages sont suivis du début à la fin (sauf en cas de blessure ou d'arrêt pour motif de santé) avec l'entraîneur national. Les athlètes devront être présents à tous les entraînements organisés avec l'entraîneur national, aux horaires demandés.
- Même si le championnat est terminé à quel niveau que ce soit, l'athlète doit continuer à se perfectionner jusqu'à la fin du stage.
- En cas d'absence, le stage devra quand même être réglé par le participant absent pour ne pas augmenter les frais des autres participants. Si l'engagement est prévu à X athlètes, les frais de stage doivent toujours être divisés par X
En cas d'absence prolongée et non justifiée, l'athlète ne sera pas inscrit aux compétitions.
- Respecter l'entraîneur et son travail : pas de téléphone portable, pas de comportement déplacé, pendant l'entraînement, ne pas arriver en retard, faire le travail demandé...
- Régler les frais de l'entraîneur (heures de travail + frais d'hébergement et de déplacements au tarif variables selon la facture) le jour même de la venue de ce dernier au plus tard. **Si** le club reçoit quelque subvention que ce soit, **les frais de déplacement** seront pris en charge par le club.
- Travailler ce qui a été demandé par l'entraîneur entre deux entraînements par ce dernier.

EN CAS DE NON RESPECT D'UNE DE CES CONDITIONS LE CHEQUE DE CAUTION DE 150€ SERA ENCAISSE PAR LE CLUB

Parent :

Je, soussigné(e)
m'engage à respecter les conditions de cet engagement ainsi que de les faire respecter par mon enfant.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Athlète :

Je, soussigné(e)
m'engage à respecter les conditions établies dans l'engagement sportif.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Merci de joindre un chèque de caution de 150€ à l'ordre du Twirling Club d'Asfeld